

Pour toucher le cœur des musulmans : hisser son âme à la hauteur de ses ambitions

Publié le 4 novembre 2018 · 7 min de lecture



Allez par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute la création.

La première chose que devra faire toute personne désireuse de toucher le cœur des musulmans sera de hisser son âme à la hauteur de ses ambitions. Ainsi, pourquoi ne pas consacrer un jour par mois, le premier vendredi par exemple, pour offrir un jeûne à cette intention.

Par ailleurs, l'histoire de l'Eglise et plus particulièrement de la liturgie, nous offre l'exemple d'une prière qui s'est forgée au cours des siècles en réaction notamment au péril du Mahométanisme : l'Angélus. Qu'on se souvienne notamment d'Urbain II, en 1090, lors du lancement de la première croisade, ou encore de Callixte III, presque 4 siècles plus tard, en 1455, face au terrible Mahomet II qui avait pris 2 ans plus tôt Constantinople et qui s'était juré, après avoir servi de l'avoine à sa monture sur l'autel de la basilique Sainte Sophie, de répéter son exploit sur celui de Saint Pierre... Ceux qui n'auraient pas ou plus l'habitude de réciter l'Angélus pourront donc y trouver un noble motif pour (re)mettre le pied à l'étrier. Quant à ceux qui auraient tendance à le négliger, ils pourront être sûrs que leur application et leur fidélité à l'observer ne manqueront pas de porter des fruits de conversion, fussent-ils invisibles...

Ceci étant posé, il conviendra de ne surtout pas négliger le plan de la charité, car toute cette préparation spirituelle ne portera ses fruits que si le « vecteur », c'est à dire vous, est parfaitement modelé. C'est pourquoi, dans toute discussion, il faudra que votre interlocuteur musulman sente, presque physiquement, que vous avez quelque chose qu'il n'a pas ou plutôt que vous êtes quelque chose qu'il n'est pas. Et ce quelque chose c'est justement la charité. Il devra sentir que vous ne pouvez faire autrement que l'aimer. Non pas d'un sentiment vaguement altruiste et superficiel, dont il pourra le plus souvent être lui-même capable, à l'instar de beaucoup de nos contemporains, mais d'un véritable amour de Charité, c'est à dire ce désir profond de vouloir le bien de l'autre et quel plus grand bien que la découverte de la Vérité et sa « possession » éternelle au ciel ?

Assez exceptionnellement il faut bien l'admettre, il se pourra que votre interlocuteur émette des réticences à parler religion avec vous. Pour qui voudra donc briser la glace dans ce cas, il pourra être utile de rappeler l'épisode des premiers sectateurs de Mahomet qui, face aux persécutions dont ils faisaient l'objet à la Mecque, trouvèrent un refuge auprès du roi chrétien, le Négus d'Abyssinie qui refusera de les livrer ensuite à une délégation de Qoraïchites (principale tribu juive de la Mecque opposée à la prédication de Mahomet) venue les réclamer. Le Coran garde une trace de cette aventure dans la sourate 19, verset 58 : « Quand les versets du Tout-Miséricordieux leur étaient récités (au Négus et à sa cour), ils tombèrent prosternés en pleurant ».

Plus tard, la suna (tradition) nous apprend que ce sera une délégation des chrétiens (sans doute monophysites) de Najrân (au Yémen) qui seront reçus par Mahomet qui leur permettra d'aller prier à la mosquée.

Plus récemment, les exemples de saint François d'Assise, accueilli en 1219 (lors de la 5^{ème} croisade) par le sultan musulman d'Egypte ou encore de Charles de Foucauld (1858–1916), dans son ermitage de Tamanrasset, pourront également être évoqués.

Intellectuellement parlant, qu'il soit bien clair qu'à moins d'une assistance spéciale du Saint-Esprit, vous ne retournerez pas comme une crêpe un musulman convaincu en une seule discussion. Tout au plus pourrez-vous instiller un peu de doute dans cet esprit qui n'aura souvent jamais appris à douter dans le sens où il n'aura jamais confronté sa foi à sa raison. Et ce sera déjà énorme...

Attendez-vous également à vous faire reprocher l'illogisme de votre religion puisque, professant la Sainte Trinité, vous serez taxé par le fait même de polythéisme, ou plutôt d'« associatisme », pour reprendre un terme que l'on retrouve à foison dans le Coran dans la mesure où vous associez à Dieu, d'autres divinités, à savoir Jésus (nommé « Issa ») et... Marie. Ce à quoi vous aurez beau jeu de rétorquer que ce dernier point est effectivement une belle erreur que l'on retrouve dans le livre sacré des musulmans et que si vous êtes un « associateur », ils sont eux, selon la belle expression de saint Jean Damascène dans son « *De Haeresibus* », des « mutilateurs », qui prétendent mieux connaître Dieu qu'il ne se connaît lui-même. Par ailleurs, le Coran n'affirme-t-il pas que Dieu est inconnaissable (27:65)... ?

Evitez-donc d'aborder ce sujet dans un premier temps, tellement il est une pierre d'achoppe-

ment pour les musulmans. En islam, l'enfer n'est pas éternel. Vous pourrez avoir bu de l'alcool, omis les cinq prières rituelles quotidiennes et même mangé du porc, vous irez alors passer un certain temps, et même un temps certain en enfer, mais vous n'y serez pas pour l'éternité. Les seuls qui auront droit pour toujours à ces terribles supplices décrits à l'envi dans le Coran, sont ceux qui auront donné des associés à Allah, c'est à dire vous, puisqu'à côté de Dieu, vous placez le Fils et Marie... (4:48). Cette donnée explique par ailleurs comment il est difficile, pour un musulman, de franchir le pas, tellement l'enjeu est psychologiquement énorme pour lui.

Un des grands arguments avancé par les musulmans pour justifier la suprématie de leur religion est l'argument chronologique. Leur religion étant la dernière révélée elle est la seule véritable puisque elle est l'aboutissement des messages délivrés au peuple juif par Moïse et aux chrétiens par Jésus. D'ailleurs, le Coran parle de Mahomet comme du sceau des prophètes (33:40) qui vient parachever et clore à la fois la révélation.

Il est pourtant aisé de montrer que l'islam, loin d'être un perfectionnement du message évangélique, n'en est que la corruption, dans la mesure où il opère un virage à 180° en reprenant de manière littérale et servile des commandements de l'ancien testament qui n'avaient leur justification qu'en raison de la faiblesse des hommes (la répudiation – cf. le Christ qui déclare aux Pharisiens en Matthieu 19,8 : « C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; au commencement, il n'en fut pas ainsi ») ou en vue de préparer la venue du Christ et d'annoncer les sacrements de la Nouvelle Alliance (cf. la circoncision, qui préfigure le baptême).

Enfin, il conviendra d'avoir à l'esprit la grande loi de l'abrogation en islam, qui trouve son fondement notamment dans le verset 106 de la sourate 2 (« la vache »). Selon cette théorie, admise par tous les théologiens musulmans, les sourates et/ou versets ultérieurs abrogent des versets antérieurs qui seraient contradictoires. Le problème est que parmi les sourates les plus violentes, figure notamment la sourate 9 (« le repentir ») avec son fameux verset 5 (appelé le verset du sabre) qui abroge à lui seul des dizaines (certains parlent de plus de 200) de versets plus pacifiques ou tolérants. En effet, la sourate 9 est considérée comme l'avant dernière, voire la dernière sourate révélée par Dieu à Mahomet !

Quelle différence alors avec le message évangélique où Jésus nous enseigne que les commandements se résument à aimer Dieu par dessus tout et son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu. Si la sourate 9 est l'aboutissement de la révélation musulmane, faut-il considérer l'injonction de « tuer les associateurs où que vous les trouviez... » comme l'état ultime de la révélation ? Ne s'agirait-il pas plutôt d'une insupportable régression par rapport à l'enseignement du Christ ?

Sources : Jean Félix in *Foyers Ardents* n° 12 de novembre-décembre 2018

Note

Pour en savoir plus sur l'apostolat auprès des musulmans : saintjeandematha@hotmail.com

Source : laportelatine.org/formation/apologetique/pour-toucher-le-coeur-des-musulmans-hisser-son-ame-a-la-hauteur-de-ses-ambitions-04-novembre-2018

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France